



## Fiche de renseignements scolarité-restauration

Année scolaire 2023-2024

A rendre au plus tard 15 jours après réception du dossier.

Nom :

Prénom :

Niveau de classe :

date de naissance :

- Nom et prénom du responsable payeur :

- Mode de règlement de la scolarité :

Prélèvement automatique

ou

paiement par chèque

- Régime :

ou

ou

<input type="checkbox"/> Externe (0, 1 ou 2 repas par semaine)  <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire (3 ou 4 repas , sinon cocher la case externe)  <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Thermos
---	---	----------------------------------

**Merci de joindre le chèque d'avance sur la scolarité (cf. notice inscription pour l'année 2023-2024).**

Toute modification concernant le régime de l'élève ne sera pris en compte que par une demande écrite auprès du service comptabilité directement avant les vacances de Toussaint, de Noel, de février. Aucun changement ne sera accepté en dehors de ces dates. Une facture rectificative sera établie.

Date :

signature des parents: